

### **Atelier 8**

## **ÊTRE À L’AFFÛT DE LA JURISPRUDENCE POUR MIEUX AGIR ET INNOVER**

On n’y trouve pas des recettes ou autres solutions toutes faites, mais on y trouve certainement des réponses ou autres outils de travail. C’est pourquoi jeter un regard sur les nouveautés jurisprudentielles est utile, voire nécessaire. Venez en discuter avec nous, ne serait-ce que pour vérifier s’il en est bien ainsi...

### **Conférenciers :**



**M<sup>e</sup> Daniel Bouchard** associé au cabinet Lavery, se spécialise dans les domaines du droit municipal, environnemental et administratif. Il a développé une expertise particulière en matière d’aménagement du territoire et d’urbanisme, de zonage agricole, d’autorisations environnementales, d’administration municipale et d’éthique en administration publique.

Il agit à titre d’avocat et conseiller juridique pour de nombreuses municipalités, des entreprises et plusieurs organismes municipaux et d’État, de même que pour des personnes confrontées aux pouvoirs publics.

Ses services sont régulièrement requis comme formateur ou conférencier. Il a publié de nombreux articles dans diverses publications spécialisées et revues de droit, particulièrement en ce qui a trait aux préoccupations propres au droit de l’environnement et de la gestion de cours d’eau. Il a en outre produit et présenté plusieurs conférences pour le Service de la formation permanente du Barreau, tout en étant formateur pour l’école du notariat, la chambre des notaires et la Conférence des juges municipaux.

M<sup>e</sup> Bouchard a été pendant de nombreuses années membre du conseil d’administration de Lavery ainsi que l’associé-directeur du bureau de Québec, à partir duquel il œuvre chez Lavery, mais dessert une clientèle répartie un peu partout dans la province.

**M<sup>e</sup> Martin Bouffard** est président du conseil d’administration du cabinet Morency et responsable du secteur de droit municipal. Il œuvre dans différents domaines liés au droit municipal tels les appels d’offres, l’accès à l’information, l’aménagement et l’urbanisme, les activités agricoles, les conflits d’intérêts, l’éthique et la déontologie, les droits et responsabilités des élus et des fonctionnaires et les compétences municipales.

**INSCRIVEZ-  
VOUS !**



**SÉMINAIRE 2022 [OMA]**

*Bien placé pour le savoir.*

15 ET 16  
SEPTEMBRE  
BÉCANCOUR

Martin Bouffard est sollicité sur une base régulière, principalement par une clientèle composée de municipalités provenant de différentes régions du Québec afin de procéder à la rédaction d'avis juridiques, de règlements municipaux et de procédures judiciaires. Il représente sa clientèle devant toutes les instances judiciaires et administratives au Québec.

Le fait de développer une expertise auprès des municipalités locales et régionales permet à Martin Bouffard de donner régulièrement des formations aux élus et aux fonctionnaires municipaux afin de les familiariser avec leurs fonctions. Il est également un conférencier recherché auprès des principales associations d'élus et de fonctionnaires municipales.

**INSCRIVEZ-  
VOUS !**